

La Trame Verte et Bleue

Le schéma régional de cohérence écologique

Journée d'information des bureaux d'études
environnement
8 avril 2014

Plan de la présentation

- ⊕ Cadre réglementaire
- ⊕ Le projet de SRCE
- ⊕ La mise en œuvre dans les projets
- ⊕ Discussions

Cadre réglementaire de préservation des continuités écologiques

Cadre réglementaire

Le code de l'environnement

❖ L. 371-3, CE relatif au SRCE:

Les collectivités territoriales et leurs groupements prennent en compte les SRCE et précisent les mesures permettant d'éviter, réduire et de compenser les atteintes aux continuités écologiques que leurs mises en œuvre sont susceptibles d'entraîner.

❖ **Par ailleurs, la préservation des continuités écologiques est garante de la préservation de la biodiversité.** Leur atteinte éventuelle doit être évaluée dans le cadre de l'évaluation environnementale et l'étude d'impact.

Le SRCE Auvergne

Remarque liminaire :

Le projet de SRCE Auvergne, après avis du CRTVB du 28/01/2014, est actuellement en cours de consultation, sera soumis à enquête publique dans l'optique d'une approbation fin 2014

La présentation se limite donc à expliquer l'organisation du PROJET de document, l'articulation et l'utilisation possible des différentes parties sans entrer dans le détail du contenu

Le SRCE

Documents composant le SRCE

➤ **Résumé non technique**

➤ **Diagnostic et enjeux de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques en Auvergne**

➤ **Cartographie de la trame verte et bleue, objectifs associés et analyse de la cohérence nationale**

➤ **Plan d'actions stratégique**

➤ **Atlas cartographique:**

- Carte schématique de la trame verte et bleue

- Continuités écopaysagères, aquatiques et humides d'Auvergne

- Trame verte et bleue et objectifs de préservation et de remise en bon état (1/100 000ème)

➤ **Annexes:**

- Supports de lecture: écopaysages et fonctionnalités écologiques

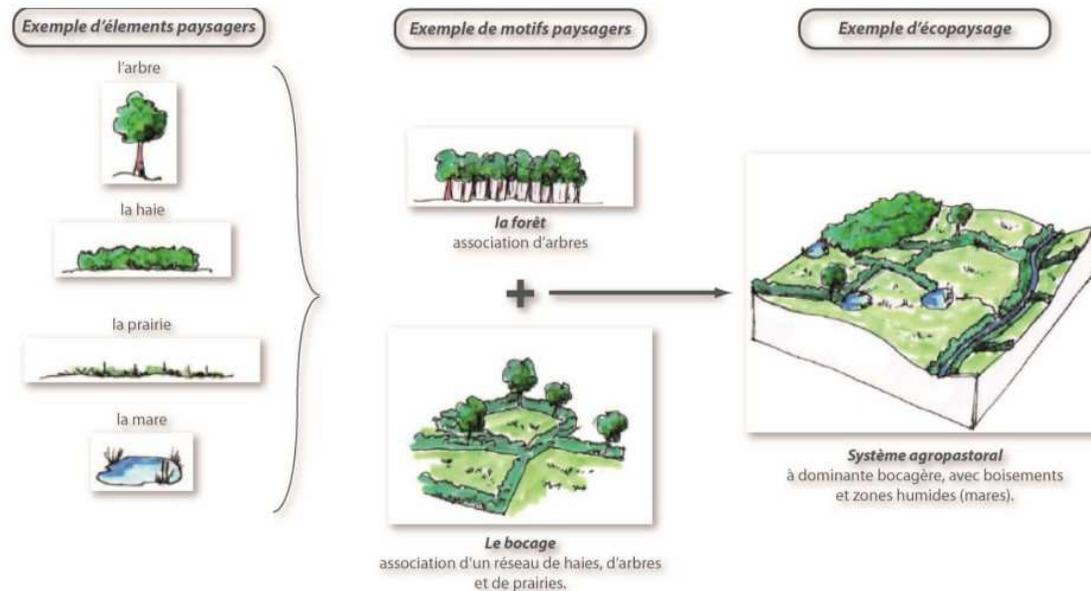
- Méthodologie de définition de la trame verte et bleue

- Fiches descriptives des régions naturelles

➤ **Son rapport environnemental**

Les continuités écologiques en Auvergne: diagnostic et enjeux

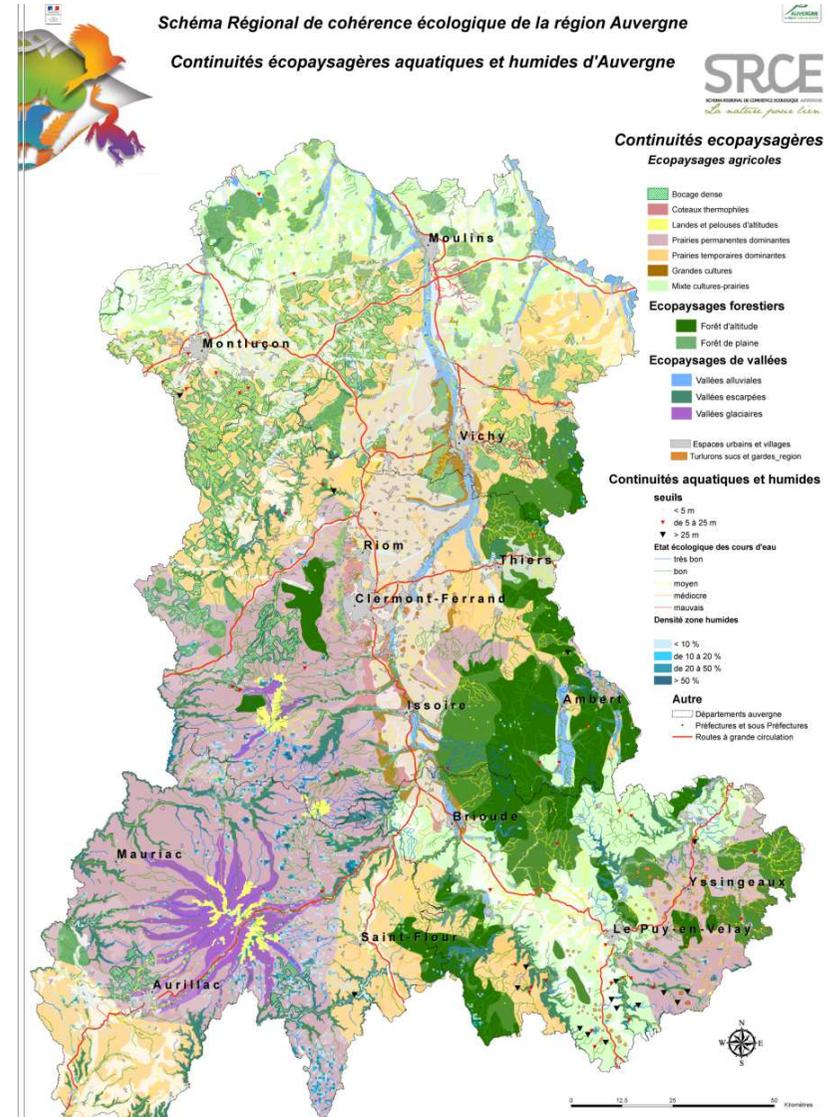
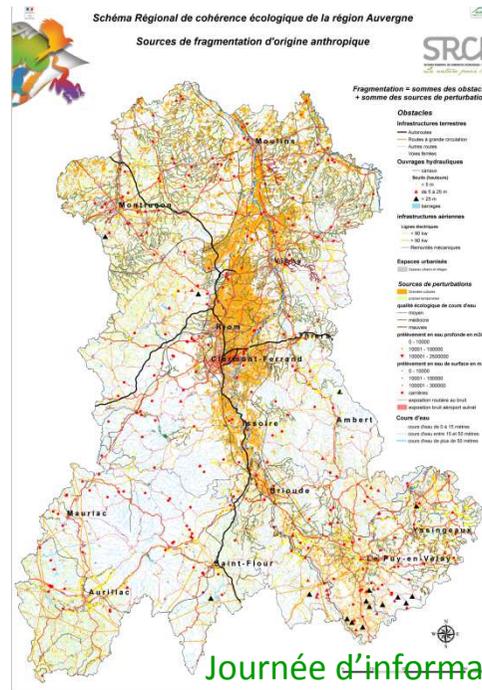
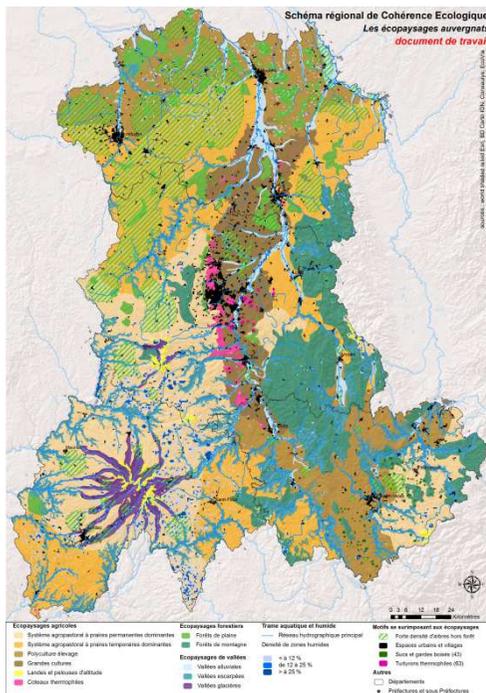
- une approche par les écopaysages pour la trame verte
- une approche par l'occupation du sol pour la trame bleue,
- une étude de la fragmentation pour analyser l'état de la fonctionnalité écologique des continuités.



Le SRCE

Le diagnostic des continuités écologiques - Principaux résultats

- Cartographie et description des écopaysages d'Auvergne
- Cartographie et description de la fragmentation
- Croisement des 2 informations



Journée d'information des bureaux d'études environnement- 8 avril 2014

Les enjeux de préservation des continuités écologiques

- La préservation du patrimoine naturel comme **facteur d'attractivité** de l'Auvergne
- La **préservation de la mosaïque des milieux**, support de la fonctionnalité des continuités écologiques
- La préservation des **milieux ouverts et des milieux aquatiques et humides, patrimoine d'importance nationale**
- **Adaptation de la gestion aux milieux boisés, territoires à évolution lente**
- La **prise en compte** des continuités écologiques dans les **documents d'urbanisme**
- **L'amélioration de la transparence écologique des infrastructures existantes et éviter, réduire, compenser les impacts sur les continuités écologiques des projets d'aménagement**
- Proposition d'une **réponse collective, efficace et cohérente pour la mise en œuvre du SRCE et de la trame verte et bleue**

Les composantes de la TVB

Trame verte

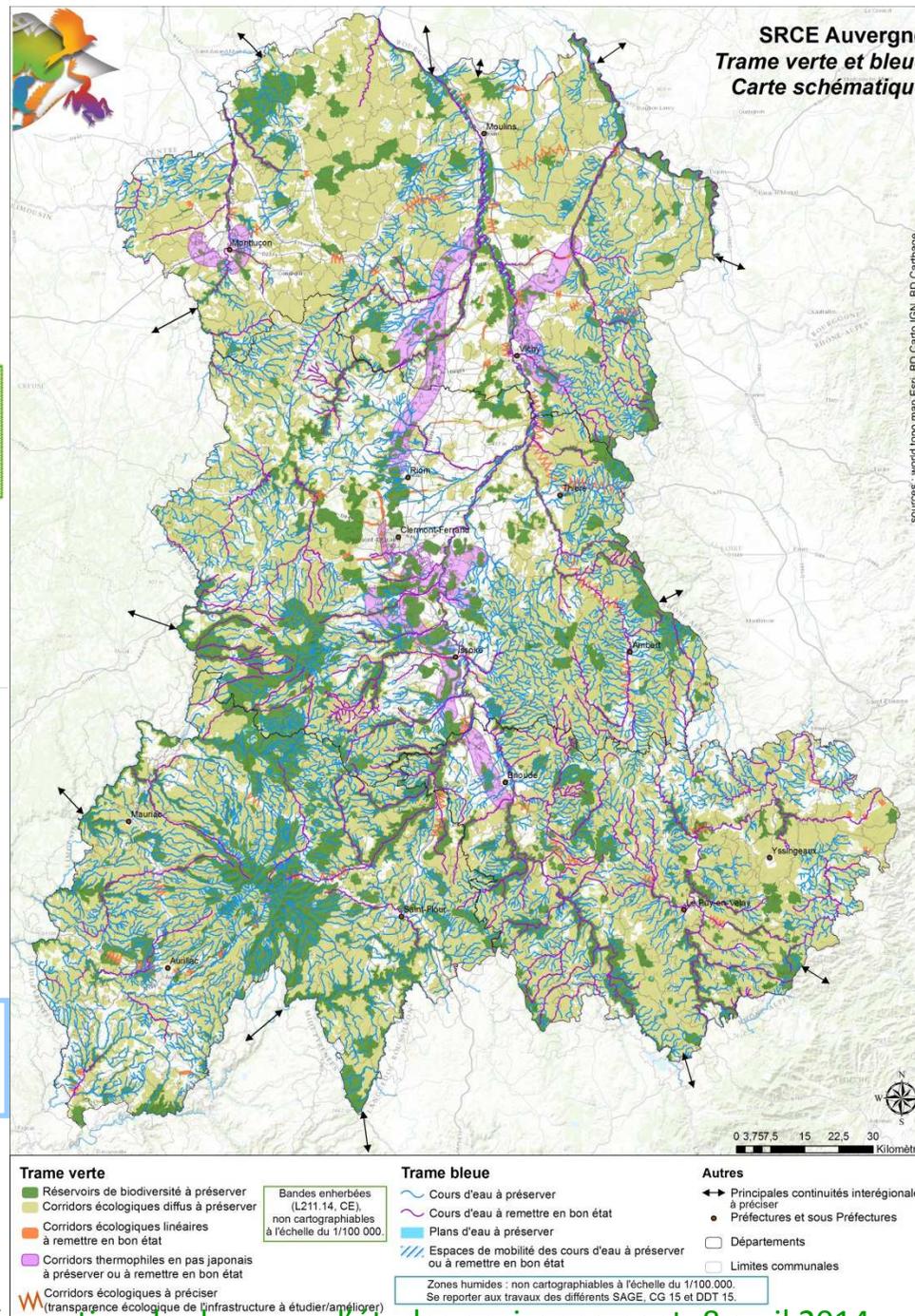
-  Réservoirs de biodiversité à préserver
 -  Corridors écologiques diffus à préserver
 -  Corridors écologiques linéaires à remettre en bon état
 -  Corridors thermophiles en pas japonais à préserver ou à remettre en bon état
 -  Corridors écologiques à préciser (transparence écologique de l'infrastructure à étudier/améliorer)
- Bandes enherbées (L211.14, CE), non cartographiables à l'échelle du 1/100 000.

Trame bleue

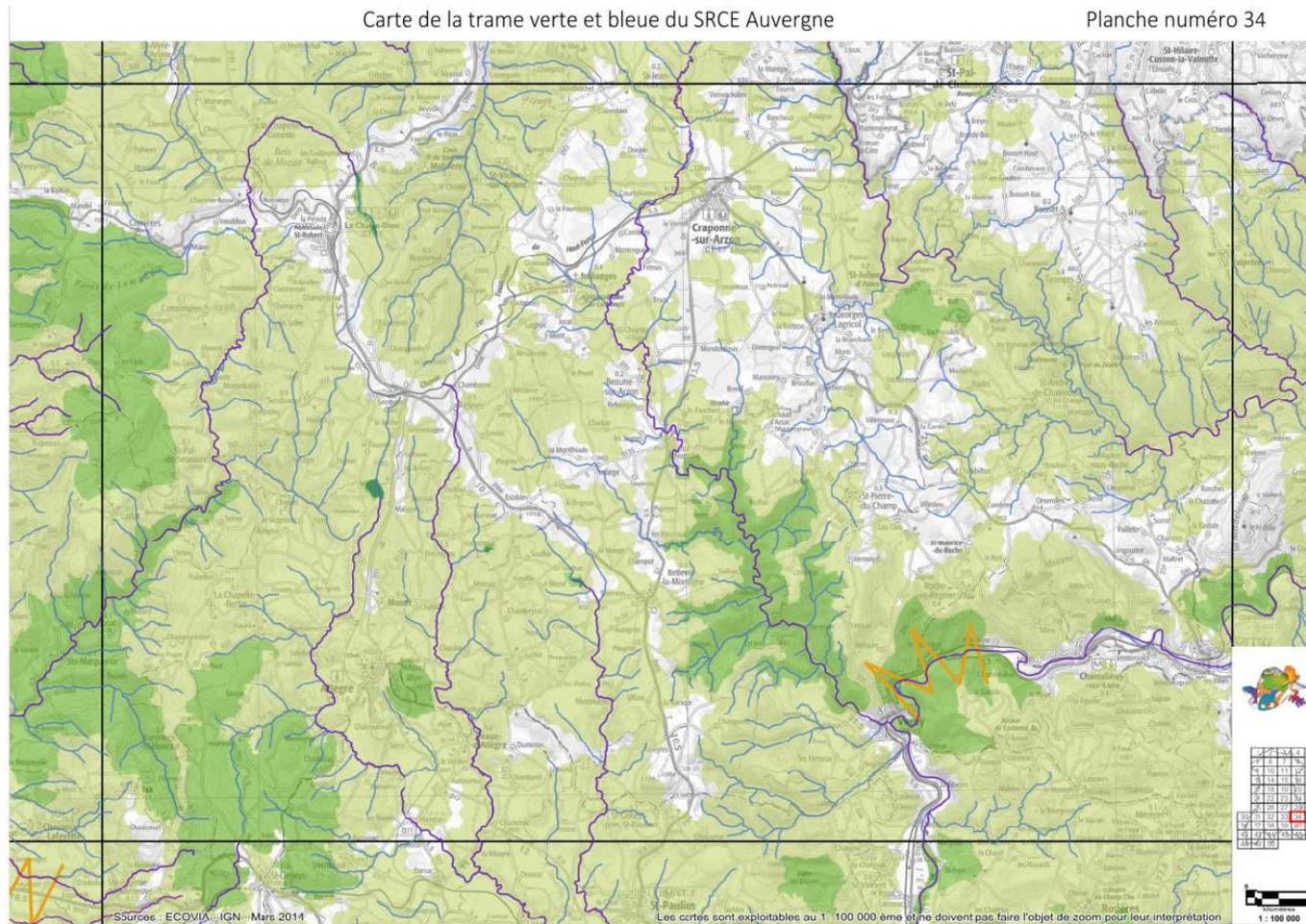
-  Cours d'eau à préserver
-  Cours d'eau à remettre en bon état
-  Plans d'eau à préserver
-  Espaces de mobilité des cours d'eau à préserver ou à remettre en bon état

Zones humides: non cartographiables à l'échelle du 1/100 000ème

Se reporter aux travaux des différents SAGE, CG 15 et DDT 15



Atlas cartographique de la Trame Verte et Bleue au 1/100 000ème



=> 50 planches A3

Journée d'information des bureaux d'études environnement- 8 avril 2014

Contenu du plan d'action

- Partie 1 visant à expliciter la prise en compte et à favoriser la mise en œuvre du SRCE
 - Politiques publiques en faveur de la biodiversité
 - Urbanisme et planification territoriale
 - Infrastructures, équipements et projets d'aménagement
 - Tourisme et activité de pleine nature
 - Milieux ouverts
 - Milieux boisés
 - Milieux aquatiques et humides

- Partie 2 : actions prioritaires de remise en bon état des continuités écologiques
 - Actions prioritaires dans le domaine de l'eau
 - Actions prioritaires pour les infrastructures de transports de l'État
 - Amélioration des connaissances

- Partie 3 : dispositif de suivi et d'évaluation

Quelques outils complémentaires en annexe...

Supports de lecture: écopaysages et fonctionnalités écologiques

=> Un document qui peut aider à la compréhension et documentation de la fonctionnalité écologique sur un territoire donné

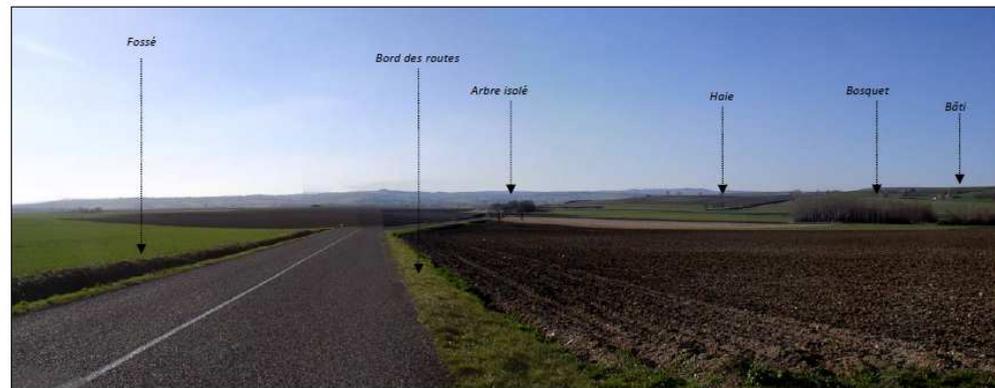
1. Les grandes cultures intensives

Éléments ou motifs
supports de
biodiversité de
l'écopaysage 'Grandes
cultures intensives'

Haie - Arbre isolé
*Talus - Bande de
végétation spontanée -*
Jachère
Cours d'eau de plaine
Fossé - Mare
Pré salé

Secteur dominé par l'agriculture

intensive, la
espace ouvert
espèces végét
l'Homme depu
recherché de t
certaines espè
égllope, avoin
issues de co
favorisant que
au détriment
« sans intérêt
Auvergne, sur
une vingtaine
céréales sont
avoine, seigle
variétés exist
essentiellemen
limagnes, riche



Quelques motifs et éléments paysagers en faveur du maintien de la biodiversité au cœur des cultures



Déclinaison locale de la trame verte et bleue

Déclinaison locale du SRCE

Quelques ouvrages de référence sur la prise en compte des continuités écologiques dans les projets (liste non exhaustive)

- Aménagement et mesures pour la petite faune, SETRA, 2005
- Passages pour la grande faune, SETRA, 1993
- Faune et trafic, SETRA, 2007
- Guide technique pour la conception des passes à poissons «naturelles», GHAPPE Toulouse, 2006
- Guides méthodologiques de prise en compte de la trame verte et bleue dans les SCoT et les PLU, DREAL Midi-Pyrénées 2010 et 2013
- ...

Voir en complément le centre de ressources TVB mis en place par le ministère : www.trameverteetbleue.fr/qui-sommes-nous/centre-ressources-trame-verte-bleue

Déclinaison locale du SRCE

Quelques données utiles pour réaliser le diagnostic des continuités écologiques

- **A terme, après approbation**, les données du SRCE Auvergne (écopaysages, trame verte et bleue) mise en ligne sur un portail cartographique type :
<http://carto.test.prodige-auvergne.fr/1/srce20140101.map>

- Les secteurs favorables aux continuités écologiques:
 - Les zonages de protection, de gestion et de connaissance: RNN, APPB, Natura 2000, ZNIEFF, RBI, RBD, etc.
 - Forêt: IFN
 - Le bocage et les arbres hors forêts: couche végétation de la BD Topo
 - Les prairies: prairies permanentes (RPG)
 - Enveloppes de forte potentialité de zones humides: inventaires des SAGE, contrats territoriaux
 - Cours d'eau: BD Topo et carthage
 - ...

- Les secteurs favorables aux continuités écologiques:
 - Urbanisation, infrastructures de transport: BD Topo
 - Obstacles à l'écoulement sur cours d'eau: ROE (ONEMA)
 - Grandes cultures (RPG)
 - ...

+ informations tirées des photos aériennes et cartes IGN

Les données environnementales disponibles en DREAL Auvergne peuvent être consultées sur :

http://carto.test.prodigeauvergne.fr/1/portail_cartographique_dreal_auvergne.map

Merci de votre attention

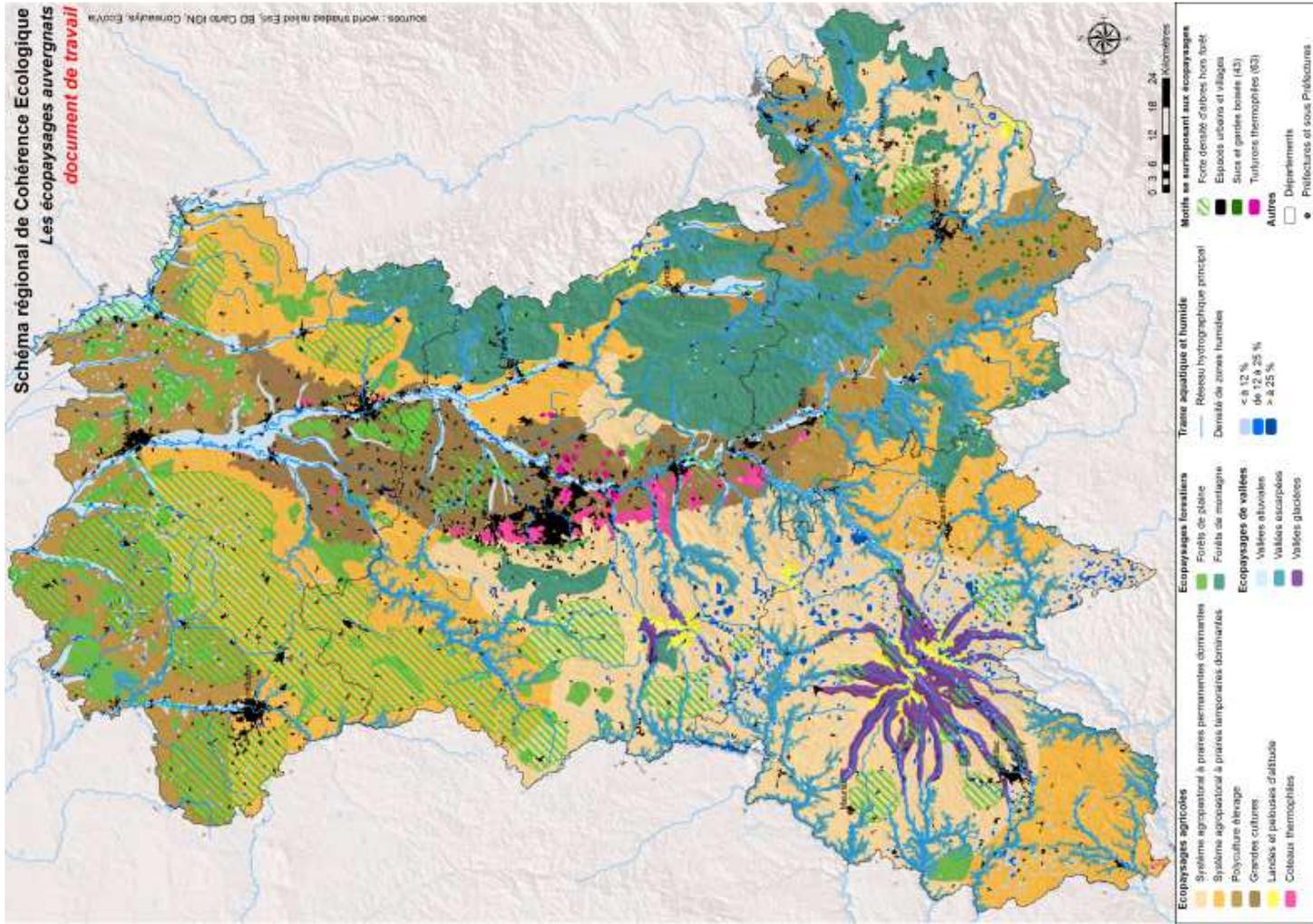
Pour suivre l'actualité du SRCE en Auvergne :
extranet.srce.auvergne.developpement-durable.gouv.fr

Schéma régional de Cohérence Ecologique

Les écopayages auvergnats

document de travail

sources : world atlas of soil Eqs, BD Carth IGN, Conventys, Ecovis





Fragmentation = sommes des obstacles
+ somme des sources de perturbations

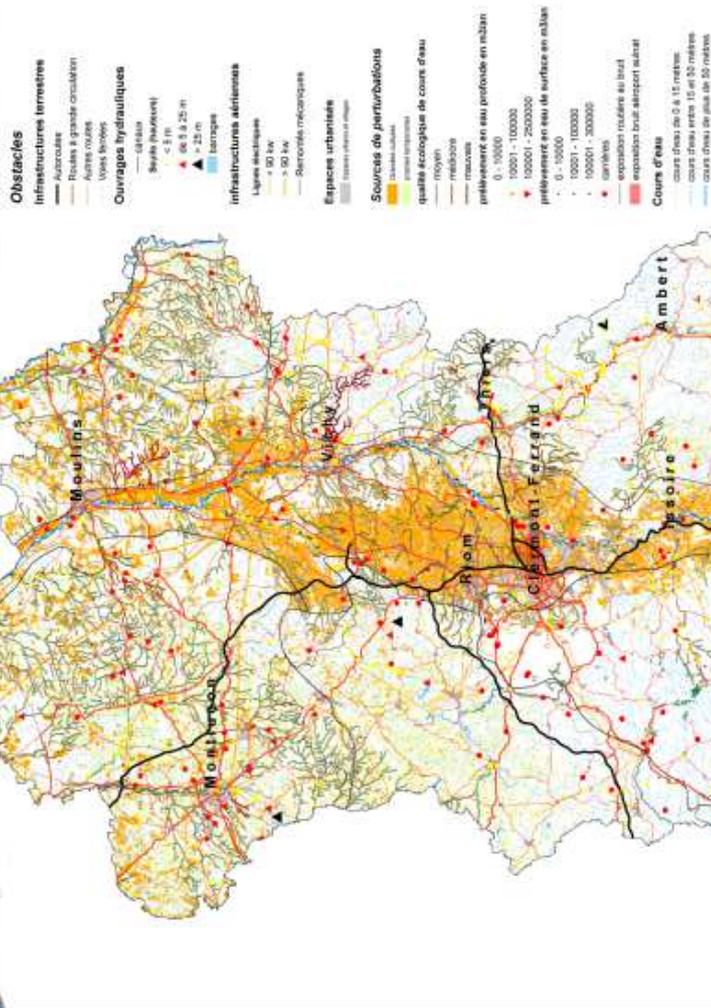




Schéma Régional de cohérence écologique de la région Auvergne

Continuités écopaysagères aquatiques et humides d'Auvergne



SRCE
SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE
LA REGION AUVERGNE / Auvergne Région

Continuités écopaysagères Ecopaysages agricoles

- Bocage dense
- Coteaux thermophiles
- Landes et pelouses d'altitude
- Prairies permanentes dominantes
- Prairies temporaires dominantes
- Grandes cultures
- Mixte cultures-prairies

Ecopaysages forestiers

- Forêt d'altitude
- Forêt de plaine

Ecopaysages de vallées

- Vallées alluviales
- Vallées escarpées
- Vallées glaciaires

- Espaces urbains et villages
- Turlurons secs et garrus, région

Continuités aquatiques et humides

seuils

- < 5 m
- de 5 à 25 m
- > 25 m

Etat écologique des cours d'eau

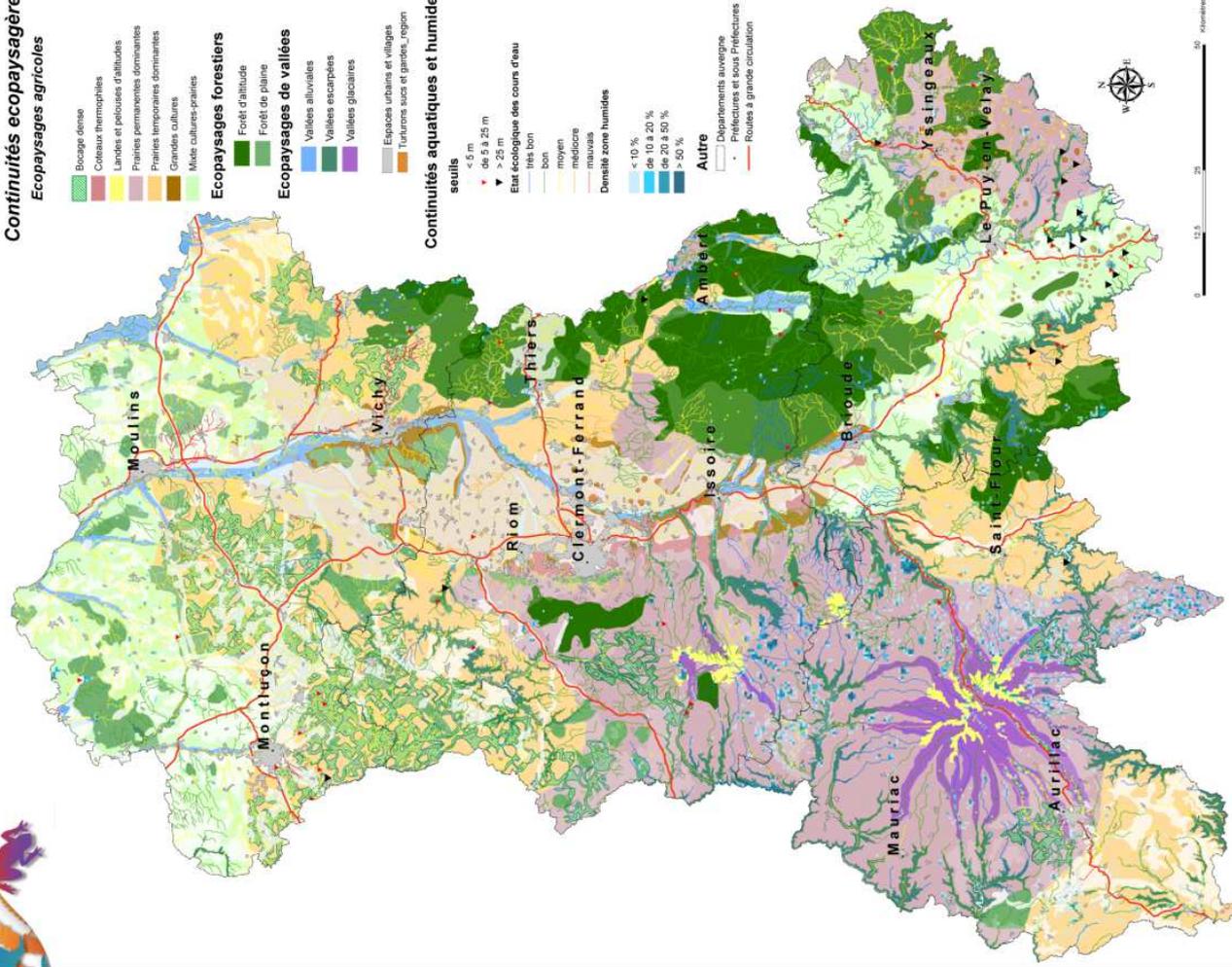
- très bon
- moyen
- médiocre
- mauvais

Densité zone humides

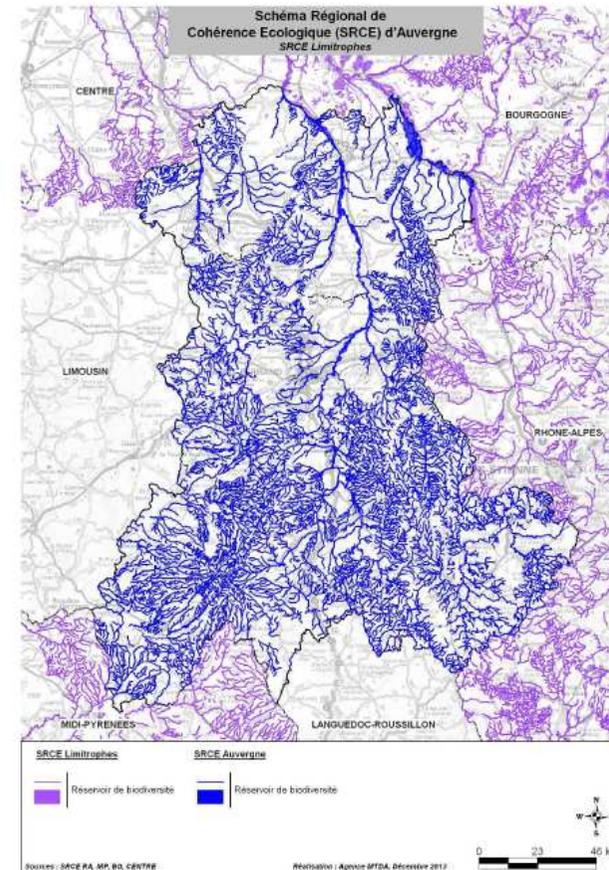
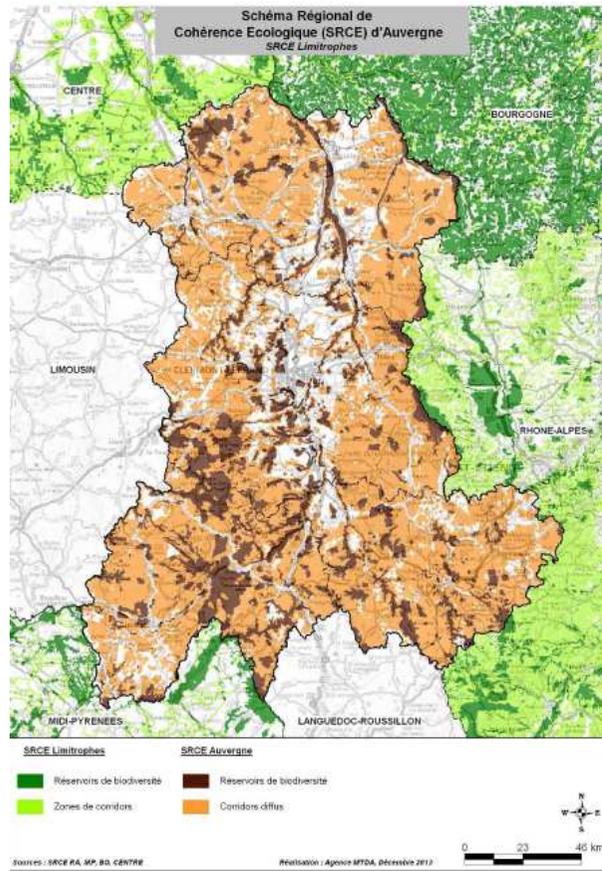
- < 10 %
- de 10 à 20 %
- de 20 à 50 %
- > 50 %

Autre

- Departements auvergne
- Préfectures
- Routes à grande circulation



Analyse de la cohérence interrégionale



=> Globalement, il n'y a pas d'incohérence majeure entre la Trame Verte et Bleue identifiée à l'échelle régionale et celles identifiées dans les régions limitrophes (bien que les méthodologies soient différentes)